

M | SERIES Couverture de garantie

Description	Mois/ Kilométrage
<p>Période de la garantie de base</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'oeuvre pendant 36 mois/ kilométrage illimité. Inclut le remorquage* jusqu'au concessionnaire Hino le plus près pour les bris sous garantie. (Les ajustements et les petites pièces de remplacement comme les ampoules et fusibles sont couvertes pendant 90 jours/ 5 000 km. Les batteries et le système audio sont couverts pendant 12 mois).</p> <p><i>* Jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par remorquage</i></p>	36 mois/ Illimité
<p>Moteur</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'oeuvre pendant 60 mois/ 320 000 km sur toutes les composantes internes du moteur*, en plus de ce qui suit: bloc cylindres, culasse, pompe d'alimentation en carburant, injecteurs pompes, turbocompresseur et carter de volant d'inertie.</p> <p><i>* Exclut les joints d'huile, les joints d'étanchéité et les joints toriques après l'expiration de la période de garantie de base.</i></p>	60 mois/ 320 000 km
<p>Transmission automatique: AISIN A465</p> <p>La garantie couvre la réparation ou le remplacement afin de corriger tout mauvais fonctionnement de la transmission attribuable à des défauts matériels ou à la main-d'oeuvre pendant 60 mois/ 320 000 km.</p> <p><i>* Exclut les joints d'étanchéité, les joints d'étanchéité externes après l'expiration de la période de garantie de base et exclut l'équipement boulonné.</i></p>	60 mois/ 320 000 km
<p>Essieu arrière</p> <p>Offre une protection de garantie contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'oeuvre pendant 60 mois/ 320 000 km, selon la première éventualité.</p> <p><i>* Exclut les joints d'étanchéité, les roulements et les composantes de bout d'essieu après l'expiration de la période de garantie de base.</i></p>	60 mois/ 320 000 km
<p>Longerons et traverses de châssis</p> <p>Offre une protection de garantie contre les fissures structurelles du châssis causées par un défaut matériel ou attribuable à la main-d'oeuvre pendant 60 mois/ kilométrage illimité.</p>	60 mois/ Illimité
<p>Cabine</p> <p>Offre une protection de garantie contre toute perforation de la structure de la cabine due à la corrosion pendant 60 mois/ kilométrage illimité.</p>	60 mois/ Illimité
<p>Garantie émissions</p> <p>Offre une protection de garantie du système de contrôle des émissions contre tout défaut matériel ou attribuable à la main-d'oeuvre pendant 60 mois/ 160 000 km, selon la première éventualité.</p>	60 mois/ 160 000 km